

-----  
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES  
**Mission de Coordination  
pour l'Environnement  
SC/SC**

-----  
Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

**ARRETE** préfectoral n° 4031 modifiant l'arrêté  
n° 4026 fixant des prescriptions complémentaires  
sur le site de la société SCI GOISE  
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE à Niort

Le Préfet des Deux-Sèvres  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code de l'Environnement et notamment son article L 512-7 ;

Vu le décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 pris pour l'application de la loi du 19 juillet 1976 codifiée au titre 1er du livre V du Code de l'Environnement ;

Vu l'arrêté préfectoral n°4026 du 28 avril 2003 fixant des prescriptions complémentaires sur le site de la SCI Goise Industrielle et Commerciale à Niort ;

Vu les observations émises par le propriétaire du site, M. HAINEAUX, sur le projet d'arrêté préfectoral susvisé ;

Vu le rapport de l'inspection des installations classées en date du 29 avril 2003 reçu à la préfecture le 5 mai 2003 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

### **ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** – L'article 1 de l'arrêté n°4026 du 28 avril 2003 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

La SCI Goise Industrielle et Commerciale 42, rue du Lavoir 79400 NANTEUIL est tenue de procéder ou faire procéder dans un délai d'un mois à compter de la notification du présent arrêté, à la mise en place, sur le terrain situé 25, rue de Goise à Niort, d'au minimum 3 piézomètres encadrant le site ou tout autre dispositif justifié par une étude hydrogéologique, permettant d'assurer une surveillance des eaux souterraines.

**Article 2** –Les autres articles de l'arrêté préfectoral n°4026 du 28 avril 2003 demeurent inchangés.

**Article 3** :Le Secrétaire général de la Préfecture, le Maire de Niort, la SCI Goise Industrielle et Commerciale, et le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont copie leur sera adressée.

Niort, le 7 mai 2003

Pour le Préfet,  
Le Secrétaire général de la préfecture  
Olivier MAGNAVAL